

Commercial	Mathieu Maillot

Date de la demande

VISITE TECHNIQUE

Chargé d'affaire

PROJET AC avec revente du surplus : Contrat de maintenance : OUI NON OU				
Adresse: Rue des Ambavilles, Apt 56 Ravine des Cal Stockage: NON				
Code postal : 97432 Commune SAINT PIERRE				
Contact interlocuteur sur site :				
Nom & Prénom : Matthieu Hoareau				
E-mail: matthieu.hoareau32@gmail.com Tél: 0692715684				
DÉCLARATION AU PRÉALABLE				
Superficie du ou des terrain(s) : Réf. Cadastrale :				
Connaissance d'une zone particulière (classée) :				
1) Situation juridique du terrain				
Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? Oui Non				
* Joindre copie du permis de construire				
2) Type de bâtiment				
Résidence principale Bureaux Entrepôt				
Surface hors oeuvre nettes (SHON) en m²:				
PLANS				
Plan cadastral Plan de masse Plan de toiture / vue de dessus				
Plans / vue de coupe / élévation du bâtiment				

BÂTIMENT / HABITATION					
Type de toiture : mono pente bi pente autre					
Couverture (type) : tôle ondulée nervurée autre					
État couverture : bon moyen âge					
État des vis :					
Type de vis :					
Type de charpente : métallique bois autre					
État charpente : bon moyen âge					
Entraxe de pannes : Zone d'ombre Oui [Non				
Accessibilité (échelle, hauteur) : Oui Non					
* Prendre une photo de l'accès en toiture					
EMPLACEMENTS					
Compteur : Limite de propriété À l'intérieur du bâtiment					
Disjoncteur : Limite de propriété À l'intérieur du bâtiment					
Arrivée EDF : Aérienne Aéro-souterrain Souterrain					
PHOTOS					
Photo des façades Photos du bâti Photos de la toiture					
Une photographie permettant de situer l'habitation dans l'environnement p	roche				
Une photographie permettant de situer l'habitation dans le paysage lointair					
Photo compteur - disjoncteur					
Photo local onduleur retenu					
Photo toiture retenue pour poser le PV					
Cheminement retenu					

COMMENTAIRES	(FACULTATIF)	

SCHEMA

A représenter : Parcelle, avec son accès, bâtis avec différents pans, emplacement et cheminement retenu (onduleur, PV, Câble), compteur, disjoncteur et point de raccordement.

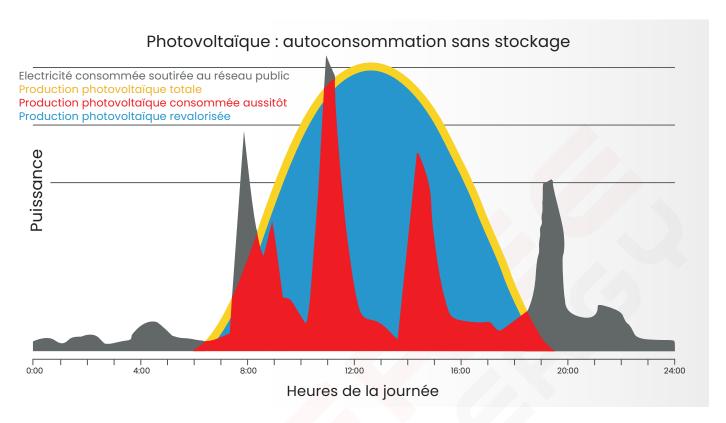


Mémo : ne pas oublier l'implantation du PDL





Client · Matthieu Hoareau



<u>L'autoconsommation au fil de l'eau :</u> est un fonctionnement qui permet au client de consommer en priorité son énergie produite par la centrale photovoltaïque. ce fonctionnement limite donc l'énergie appelée sur le réseau ERDF.

En cas de production supérieure à la consommation du site, le surplus est renvoyé vers le réseau. Cette quantité d'énergie est comptabilisée afin d'être revalorisée, à travers une refacturation annuelle à la date anniversaire de la mise en service.

Exemple:

Production de 2 000 W, consommation de 1 500 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez renvoyer 500 W sur le réseau EDF.

L'inverse maintenant, vous avez une production de 1 500 W et une consommation de 2 000 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez demander le surplus de 500 W sur le réseau EDF.

Productible : Production avec centrale à l'année :		
Date de retour :	Etat de validation :	
Signature client :	Signature technicien :	